

AVIS DE RECRUTEMENT

CHEF DE PROJET EDUCATION

CONTEXTE

La Fondation ACRA est une ONG italienne créée en 1968 et reconnue par le Ministère des Affaires Etrangères et l'Union Européenne. ACRA travaille dans plusieurs pays d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie. ACRA intervient au Sénégal depuis 1984 surtout dans le domaine de l'éducation, l'eau, de l'assainissement, de la migration, de la sécurité alimentaire et l'énergie.

Actuellement, les interventions sont ciblées dans les régions de : Dakar, Ziguinchor, Sédhiou et Kolda.

A cet effet, nous recherchons un/une Chef de projet éducation pour le projet « PEEPITE : Parents Enseignants et Elèves Pour l'Inclusion de Tous à l'Ecole » financé par la Coopération Monégasque et mis en œuvre par ACRA en partenariat avec Humanité & Inclusion, ISCOS, COSYDEP et la FSAPH pour une durée de 24 mois. Le projet vise à contribuer à garantir l'accès à une éducation inclusive des enfants en situation d'handicap dans les écoles cibles. L'action a une durée de 24 mois et s'étendra sur 5 régions: Dakar, Sédhiou, Kolda, Kaolack et Kaffrine.

Lieu de travail : Dakar avec des missions sur le terrain en particulier dans la région de Sedhiou

Durée du contrat : 11 mois (renouvelable pour autres 12 mois)

Démarrage : 1 janvier 2020

Type de contrat : Contrat à durée déterminée

TACHES DU PRESTATAIRE

Le prestataire, sous la supervision du Coordinateur Pays de ACRA, aura les tâches et responsabilités suivantes :

- Mettre en œuvre et garantir le suivi des activités du projet ;
- Coordonner les partenaires de mise en œuvre du projet ;
- Garantir la supervision du projet à travers des missions régulières dans les zones d'intervention du projet ;
- Assurer l'avancement des activités conformément au chronogramme établi et garantir l'atteinte des indicateurs du projet ;
- Rédiger les rapports narratifs selon les procédures du bailleur ;
- Assurer une bonne coordination et une bonne communication interne, notamment par la tenue de réunions régulières ;
- Assurer une bonne ambiance et un bon esprit d'équipe ;

- Garantir la bonne visibilité de ACRA auprès des parties prenantes, des autorités civiles, et des autres institutions présentes dans la zone d'intervention ;
- Assurer, la collaboration des acteurs de l'éducation (CS, CP, les Directeurs, les Enseignants, les APE, les élèves) et avec les communautés bénéficiaires du projet.

Sous la supervision de l'administration centrale de ACRA, le Chef de projet est aussi responsable de l'administration du projet. Il est chargé de:

- Suivre l'administration et la comptabilité du projet conformément aux procédures ACRA et du bailleur ;
- Assurer le suivi financier ;
- Gérer les ressources humaines locales, conformément à la législation sénégalaise ;
- Renforcer les capacités du personnel du projet.

QUALIFICATIONS, COMPETENCES, FORMATION ET EXPERIENCES PROFESSIONNELLES DU CANDIDAT

- Diplôme BAC + 4/5;
- Au moins 5 ans d'expérience de travail dans les ONG, dont au moins 2 ans en fonction de coordination ;
- Expérience de travail dans des projets dans le domaine de l'éducation ;
- Expérience en gestion d'équipe ;
- Connaissance du système éducatif sénégalais ;
- Connaissance du cycle de gestion du projet ;
- Bonnes capacités rédactionnelles en français ;
- Connaissance des procédures d'administration ;
- Capacité de travailler sous pression et motivation pour travailler en équipe ;
- Capacités d'anticipation et de prise de décision ;

Constitue un avantage :

- Connaissance du contexte d'intervention et de l'éducation inclusive ;
- Disponibilité immédiate ;

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Lettre de motivation adressée au Représentante Légale de ACRA ;
- Curriculum vitae détaillé comportant les références de trois personnes ;
- Copie de la carte d'identité nationale ;

- Copie du permis de conduire ;
- Copie des diplômes et des attestations de travail.

LIEU ET DATE DE DEPOT DES DOSSIERS

Pour postuler, veuillez adresser au plus tard le **15 décembre 2020** sous la référence « Chef de projet PEEPITE » par e-mail à l'adresse suivant : acrazig@gmail.com.

NB. A l'issue du dépouillement des dossiers, seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour un entretien. Si vous n'êtes pas contacté dans un délai de 30 jours après la date limite de dépôt des candidatures, veuillez considérer votre dossier comme étant non retenu. Aucun dossier ne sera restitué.